



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34602>

Département(s) de publication : **47, 31, 32, 33, 24**

Annonce n° **26-34602**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Le Passage d'Agen

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCAS de la Ville du Passage d'Agen

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DANS DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX - GROUPEMENT DE COMMANDE

Description : Afin de satisfaire leurs besoins respectifs en matière de prestation de nettoyage de bâtiments, la Ville du Passage d'Agen et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville du Passage d'Agen ont constitué un groupement de commandes, en application de l'article L2113-6 du Code de la commande publique. Le présent marché concerne l'exécution de prestations de nettoyage des bâtiments communaux, des bâtiments gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du Centre de santé situés sur le territoire de la Commune du Passage d'Agen. Accord-cadre à bons de commande, chaque lot comporte un montant minimum HT et un montant maximum HT. Marché conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse.

Identifiant de la procédure : 10e2cf5d-b911-4b3b-bf47-ce07f2b535de

Avis précédent : 1cd68402-02e2-4dc5-b7a5-f9f23d89c672-01

Identifiant interne : AO 25 02 S COM

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : place du Général de Gaulle

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Informations complémentaires : ADRESSE POSTALE : Ville du Passage d'Agen Place du Général de Gaulle - CS 70004 47901 - AGEN CEDEX 9 -

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 940,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n° 1 : Nettoyage des bâtiments municipaux

Description : - Pour le lot n° 1 : ce lot est réservé à des structures d'insertion par l'activité économique ou à des structures équivalentes (article L2113-13, du Code de la commande publique), lorsque plus de 50 % des travailleurs concernés sont des travailleurs défavorisés. Le présent marché concerne l'exécution de prestations de nettoyage (ménage et vitrages) des bâtiments communaux listés aux articles 2.1 à 2.4 du CCTP. Accord-cadre à bons de commande - Montant minimum HT/an 40 000 euros / Montant maximum HT/an 80 000 euros Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse.

Identifiant interne : AO 25 02 S COM - 1 Nettoyage des bâtiments municipaux

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Informations complémentaires : Adresse postale : Ville du Passage d'Agen Place du Général de Gaulle - CS 70004 47901 - AGEN CEDEX 9 -

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse. Le Pouvoir Adjudicateur notifiera sa décision trois mois avant la date anniversaire de notification du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande comportant :
Montant minimum annuel : 40 000 euros HT Montant maximum annuel : 80 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE TECHNIQUE : 60 % DE LA NOTE

Description : La valeur technique sera appréciée au regard d'un mémoire technique propre à chaque lot dont le cadre est présenté en annexe 3 de l'Acte d'Engagement. Il devra être dûment complété par le candidat et joint obligatoirement à l'offre sous peine de rejet. Formule de calcul : $60 \% \times \text{Note obtenue par le candidat} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Note maximale pouvant être obtenue

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX : 40 % DE LA NOTE

Description : Le prix des prestations sera pondéré de la façon suivante (voir ci-dessous) apprécié au regard des prix fournis par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) Formule de calcul $40 \% \times \text{Prix le plus bas} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Prix proposé par le candidat

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L

2152-1 à L 2152-4, R 2152-1 et R 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à la sélection de l'offre selon les critères énoncés à l'article 8-3 du présent document, puis à un classement des offres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et devant être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA et uniquement ouvert aux candidats évincés. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative : prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours en pleine juridiction : délai de recours ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, devant être introduit dans un délai de deux mois suivant les mesures de publicités relatives à l'attribution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Le Passage d'Agen

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n° 2 : Nettoyage des bâtiments scolaires et extra-scolaires de loisirs

Description : - Pour les lots n° 2, 3 et 4 : L'article L2112-2 du Code de la commande publique, en incluant dans le cahier des charges de ses marchés publics une clause d'insertion sociale. Chaque entreprise qui se verra attribuer un de ces lots, devra réaliser une action d'insertion sociale qui permettra l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'article 4.18 du présent document précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en oeuvre de cette action d'insertion. Les candidats ne sont pas autorisés à formuler, dans leur offre, des réserves sur la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du cahier des charges. Le présent marché concerne l'exécution de prestations de nettoyage (ménage et vitrages) des établissements scolaires et extra-scolaires de loisirs, listés à l'article 2.5 du CCTP. Accord-cadre à bons de commande - Montant minimum HT/an 25 000 euros / Montant maximum HT/an 50 000 euros Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse.

Identifiant interne : AO 25 02 S COM - 2 Nettoyage des bâtiments scolaires et extra-scolaires de loisirs

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse. Le Pouvoir Adjudicateur notifiera sa décision trois mois avant la date anniversaire de notification du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande, comportant :
Montant minimum annuel : 25 000 euros HT Montant maximum annuel : 50 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE TECHNIQUE : 55 % DE LA NOTE

Description : La valeur technique sera appréciée au regard d'un mémoire technique propre à chaque lot dont le cadre est présenté en annexes 5 et 6 de l'Acte d'Engagement. Il devra être dûment complété par le candidat et joint obligatoirement à l'offre sous peine de rejet. Formule de calcul : 55 % X Note obtenue par le candidat x 10 = Note attribuée au candidat Note maximale pouvant être obtenue

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX : 40 % DE LA NOTE

Description : Le prix des prestations sera pondéré de la façon suivante (voir ci-dessous) apprécié au regard des prix fournis par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) Formule de calcul $40 \% \times \text{Prix le plus bas} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat Prix proposé par le candidat}$

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE D'INSERTION SOCIALE

Description : Ce critère sera apprécié au regard du mémoire technique (Annexe 2) Formule de calcul : $5 \% \times \text{Note obtenue par le candidat} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat Note maximale pouvant être obtenue}$

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L 2152-1 à L 2152-4, R 2152-1 et R 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à la sélection de l'offre selon les critères énoncés à l'article 8-3 du présent document, puis à un classement des offres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et devant être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA et uniquement ouvert aux candidats évincés. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative : prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours en pleine juridiction : délai de recours ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, devant être introduit dans un délai de deux mois suivant les mesures de publicités relatives à l'attribution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Le Passage d'Agen

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n° 3 : Nettoyage des bâtiments relevant du CCAS

Description : Ce lot comporte une clause d'insertion sociale obligatoire (L'article L2112-2 du Code de la commande publique) Chaque entreprise qui se verra attribuer un de ces lots, devra réaliser une action d'insertion sociale qui permettra l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'article 4.18 du présent document précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en oeuvre de cette action d'insertion. Les candidats ne sont pas autorisés à formuler, dans leur offre, des réserves sur la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du cahier des charges. Le présent marché concerne l'exécution de prestations de nettoyage (ménage et vitrages) des bâtiments relevant du CCAS listés à l'article 2.6 du CCTP. Accord-cadre à bons de commande - Montant minimum HT/an 20 000 euros / Montant maximum HT /an 55 000 euros Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse.

Identifiant interne : AO 25 02 S COM - 3 - Nettoyage des bâtiments relevant du CCAS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse. Le Pouvoir Adjudicateur notifiera sa décision trois mois avant la date anniversaire de notification du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 220,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande comportant :
Montant minimum annuel HT : 20 000 euros HT Montant maximum annuel HT : 55 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE TECHNIQUE : 55 % DE LA NOTE

Description : La valeur technique sera appréciée au regard d'un mémoire technique propre à chaque lot dont le cadre est présenté en annexes 5 et 6 de l'Acte d'Engagement. Il devra être dûment complété par le candidat et joint obligatoirement à l'offre sous peine de rejet. Formule de calcul : $55 \% \times \text{Note obtenue par le candidat} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Note maximale pouvant être obtenue

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX : 40 % DE LA NOTE

Description : Le prix des prestations sera pondéré de la façon suivante (voir ci-dessous) apprécié au regard des prix fournis par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) Formule de calcul $40 \% \times \text{Prix le plus bas} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Prix proposé par le candidat

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE D'INSERTION SOCIALE

Description : Ce critère sera apprécié au regard du mémoire technique (Annexe 2) Formule de calcul : $5 \% \times \text{Note obtenue par le candidat} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Note maximale pouvant être obtenue

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L 2152-1 à L 2152-4, R 2152-1 et R 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à la sélection de l'offre selon les critères énoncés à l'article 8-3 du présent document, puis à un classement des offres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et devant être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA et uniquement ouvert aux candidats évincés. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative : prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours en pleine juridiction : délai de recours ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, devant être introduit dans un délai de deux mois suivant les mesures de publicités relatives à l'attribution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Le Passage d'Agen

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot n° 4 : Nettoyage des bâtiments du Centre de santé pluricommunal

Description : Ce lot comporte une clause d'insertion sociale obligatoire (article L2112-2 du Code de la commande publique) Chaque entreprise qui se verra attribuer un de ces lots, devra réaliser une action d'insertion sociale qui permettra l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. L'article 4.18 du présent document précise à cet égard les différentes modalités envisageables de mise en oeuvre de cette action d'insertion. Les candidats ne sont pas autorisés à formuler, dans leur offre, des réserves sur la clause d'insertion professionnelle par l'activité économique. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition d'exécution sera déclarée irrégulière au motif de non-respect du cahier des charges. Le présent marché concerne l'exécution de prestations de nettoyage (ménage et vitrages) des bâtiments du Centre de santé (site Le passage et annexe Estillac) listés à l'article 2.7 du CCTP. Accord-cadre à bons de commande - Montant minimum HT/an 15 000 euros / Montant maximum HT/an 50 000 euros Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse.

Identifiant interne : AO 25 02 S COM - 4 Nettoyage des bâtiments du Centre de santé pluricommunal

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : PLACE DU GENERAL DE GAULLE

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Informations complémentaires : Adresse postale : Ville du Passage d'Agen Place du Général de Gaulle - CS 70004 47901 - AGEN CEDEX 9 -

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le présent marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois (1 an). Il sera renouvelable 3 fois par reconduction expresse. Le Pouvoir Adjudicateur notifiera sa décision trois mois avant la date anniversaire de notification du marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande comportant :
Montant minimum annuel : 15 000 euros HT Montant maximum annuel : 50 000 euros HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE TECHNIQUE : 55 % DE LA NOTE

Description : La valeur technique sera appréciée au regard d'un mémoire technique propre à chaque lot dont le cadre est présenté en annexes 5 et 6 de l'Acte d'Engagement. Il devra être dûment complété par le candidat et joint obligatoirement à l'offre sous peine de rejet. Formule de calcul : $55 \% \times \text{Note obtenue par le candidat} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Note maximale pouvant être obtenue

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX : 40 % DE LA NOTE

Description : Le prix des prestations sera pondéré de la façon suivante (voir ci-dessous) apprécié au regard des prix fournis par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) Formule de calcul $40 \% \times \text{Prix le plus bas} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Prix proposé par le candidat

Critère :

Type : Qualité

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE D'INSERTION SOCIALE

Description : Ce critère sera apprécié au regard du mémoire technique (Annexe 2) Formule de calcul : $5 \% \times \text{Note obtenue par le candidat} \times 10 = \text{Note attribuée au candidat}$ Note maximale pouvant être obtenue

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L 2152-1 à L 2152-4, R 2152-1 et R 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à la sélection de l'offre selon les critères énoncés à l'article 8-3 du présent document, puis à un classement des offres.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et devant être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : délai de recours prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA et uniquement ouvert aux candidats évincés. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative : prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours en pleine juridiction : délai de recours ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, devant être introduit dans un délai de deux mois suivant les mesures de publicités relatives à l'attribution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Le Passage d'Agen

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 940,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MENAGE SERVICE PROFESSIONNELS

Offre :

Identifiant de l'offre : AO2502SCOMLOT1 - MENAGE SERVICE PROFESSIONNELS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 48,464.66 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : AO 25 01 S COM - LOT 1

Titre : LOT N°1 : NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 09/02/2026

Date de conclusion du marché : 20/03/2026

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MENAGE SERVICE PROFESSIONNELS

Offre :

Identifiant de l'offre : AO2502SCOMLOT2-MENAGE SERVICE PROFESSIONNELS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 49,704.6 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : AO 25 02 SCOM - LOT 2

Titre : NETTOYAGE DES BATIMENTS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES DE LOISIRS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/02/2026

Date de conclusion du marché : 20/03/2026

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TEAMEX

Offre :

Identifiant de l'offre : AO2502SCOMLOT3 - TEAMEX

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 34,854.29 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : AO 25 02 S COM - LOT 3

Titre : NETTOYAGE DES BATIMENTS RELEVANT DU CCAS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/02/2026

Date de conclusion du marché : 20/03/2026

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA REGIE DE QUARTIER D'AGEN

Offre :

Identifiant de l'offre : AO2502SCOMLOT4 - LA REGIE DE QUARTIE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 24,399.6 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : AO 25 02 S COM - LOT 4

**Titre : NETTOYAGE DES BATIMENTS DU CENTRE DE SANTE
PLURICOMMUNAL**

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 24/02/2026

Date de conclusion du marché : 20/03/2026

Organisation qui signe le marché : Le Passage d'Agen

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Le Passage d'Agen

Numéro d'enregistrement : 21470201100013

Adresse postale : place du Général de Gaulle

Ville : LE PASSAGE D'AGEN

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Maire, Francis Garcia

Adresse électronique : b.baurens@ville-lepassage.fr

Téléphone : +33 553771877

Adresse internet : <https://www.ville-lepassage.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://ville-lepassage.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue Tastet - CS 21490

Ville : Bordeaux Cedex

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCAS de la Ville du Passage d'Agen

Numéro d'enregistrement : 26470150900012

Ville : LE PASSAGE

Code postal : 47520

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Adresse électronique : ccas@ville-lepassage.fr

Téléphone : 0553771877

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MENAGE SERVICE PROFESSIONNELS

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 43442252300028

Adresse postale : 20 place Jean-Baptiste Durand

Ville : AGEN

Code postal : 47000

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Adresse électronique : proprete@menage-service.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS TEAMEX

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 53489729300062

Ville : INGRE

Code postal : 45140

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Point de contact : TEAMEX ROQUEFORT

Adresse électronique : contact@artisan-nettoyage.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0006

Nom officiel : LA REGIE DE QUARTIER D'AGEN

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 42048545000027

Ville : AGEN

Code postal : 47000

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FR14)

Pays : France

Adresse électronique : secretariat@laregie-agen.fr

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 09533b7d-8882-4c11-af9a-1b6e40781056 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/04/2026 à 12:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2026